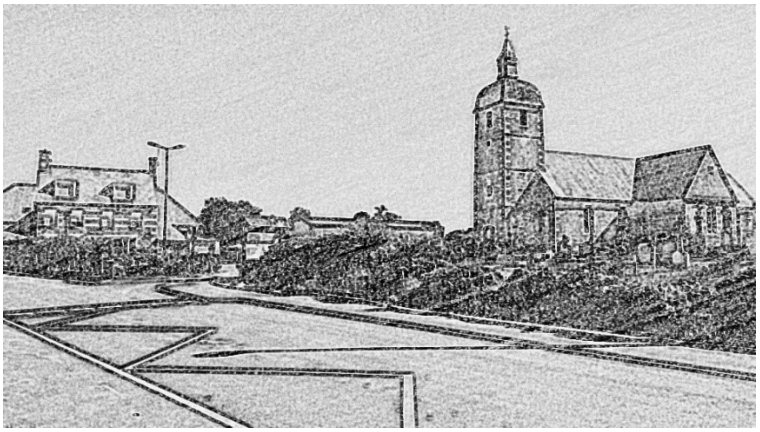

SAINT-MART …

… INFOS

N° 3 (Mai 2021)

Petit journal d'informations du conseil municipal de la belle commune de Saint-Martin-le-Bouillant (50800)

EDITORIAL du MAIRE

Chers concitoyens,

Ce numéro 3 de ***Saint-Mart … Infos*** est distribué au moment où se prépare un desserrement des contraintes liées au contexte sanitaire. La vaccination progresse. Les échanges que nous avons avec nos concitoyens montrent une envie de nous retrouver dans la salle des fêtes pour un pot de retrouvailles et dans le bourg pour une des manifestations dont notre commune a le secret et qui font sa réputation (vide-grenier, moules-frites, …, pour l'instant interdits). Nos routes et nos chemins nous offrent le visage très agréable de notre bocage, et les jours de plus en plus beaux (malgré quelques gelées) invitent à l'espoir. Mais le masque reste obligatoire sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public des parties urbanisées des communes de la Manche, donc les bourgs. Le meilleur est devant nous et j'attends avec impatience le moment de nous retrouver.

Nous avons, à deux reprises, envisagé avec Villedieu-Intercom de mettre en place une vaccination en centre mobile, quelque part autour de (ou dans) la commune, mais les contacts pris montraient que nous ne réunirions pas le nombre minimal de candidats à la vaccination sur les critères imposés. La dernière hypothèse portait sur la vaccination des plus de 70 ans. Les appels que nous avons passés ont montré que la très grande majorité des plus de 70 ans était soit vaccinée, soit disposait d'un prochain rendez-vous.

L'activité municipale se poursuit, avec les dossiers à conduire avec la communauté de communes, avec l'élaboration du budget 2021, avec des projets pour la commune et avec des changements dans notre fonctionnement. Nous y revenons dans ce numéro.

J'avais annoncé dans le numéro précédent un article sur une association, mais la presse locale en a eu la primeur, ainsi que la présentation de nouveaux habitants au village de la Gairie, originaires des Pays-Bas. Là aussi, c'est la presse locale qui a fait l'article.

Les membres du conseil municipal vous souhaitent une bonne lecture de ce numéro, vous invitent au strict respect des règles de confinement et de distanciation, vous encouragent à vous faire vacciner, souhaitent que nous soyons tous en bonne santé au moment du déconfinement, et vous rappellent **le numéro d'urgence : 07 87 27 26 35.**

Bernard LEMASLE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES. URGENT ! URGENT ! URGENT ! URGENT ! URGENT ! TRES URGENT !

Les élections départementales et les élections régionales se tiendront les 20 et 27 juin prochains. Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. Nous sommes en train de régulariser les inscriptions de quelques retardataires. La date limite de demande d'inscription est le 14 mai, lendemain du jeudi de l'Ascension.

Le plus simple, quelques minutes de connexion internet, est de s'inscrire par le site ***service-publi.fr*** , qui, à partir de vos Nom, Prénom et date de naissance, vous reconnaît et procède à votre inscription.

Si vous êtes hésitant avec les outils numériques, venez vite à la mairie (lundi après-midi de 14h à 17h et mercredi de 10h à 12h), nous vous inscrirons, si vous êtes déjà dans la base nationale des électeurs. Dans le cas contraire, nous vous dirons comment procéder.

Pour les derniers cas, une permanence sera ouverte à la mairie vendredi 14 mai de 14h à 16h. Mais il est mieux d'éviter d'attendre cette permanence !

BUDGET 2021

Nous avons préparé le budget avec une réunion spéciale de conseil municipal pour faire le point sur plusieurs points (endettement de la commune, nature et volume des recettes, dépenses obligatoires, fiscalité, …) avant de commencer l'écriture des chiffres de dépenses et de recettes.

La commune dispose d'une réserve correspondant à 50% de son budget annuel. Il n'est bien sûr pas question de tout consommer en une seule opération, mais cela nous donne assurance de pouvoir mener des actions sans charger nos concitoyens, et de faire face à des situations imprévues.

Nous avons décidé de ne pas recourir à un nouvel emprunt : la dette de la commune (qui n'est pas énorme comparée à sa capacité de financement) décroît progressivement. Nous pensons attendre une ou deux années avant d'éventuellement contracter un nouvel emprunt, si nous avons des projets qui le nécessitent.

Nous avons décidé aussi de ne pas augmenter les impôts locaux. La seule variation que certains pourront constater avec leurs impôts locaux des années antérieures sera due au fait que la taxe d'habitation s'arrête et que la part départementale modifie les modes de calcul.

Compte tenu des marges disponibles, nous avons retenu les engagements de dépenses suivants :

- Clôture du cimetière : 6 000€ (grille et végétalisation)
- Création de nouveaux caves-urnes : 2 000€
- Entrées du bourg : 200€
- Entretien du bourg (emploi de 3h/semaine, avec achat de matériel) : 2 500€
- Réfection du muret de l'ancienne mairie (déjà programmé sous l'ancienne mandature) : 6 000€
- Débernage sur les voies communales (frais d'entreprise de travaux, les agriculteurs riverains étant sollicités pour l'évacuation des terres) : 3.000€
- Réfection d'une ou deux voies communales : 30.000€

D'autres projets seront mis en œuvre, qui n'engagent pas de grandes dépenses :

- Associer les jeunes de la commune sur des projets qu'ils voudraient soumettre au conseil municipal. L'un d'entre eux est déjà en cours d'instruction.
- La réalisation du site internet de la commune est en cours. Quand il sera au point, nous vous informerons. L'objectif est de faire connaître la commune et son art de vivre et d'y intéresser d'éventuels acheteurs de maisons en attente d'acheteurs.

- Un contact va être pris avec les services du département pour étudier l'état de notre église en vue de refaire les plâtres intérieurs et l'escalier d'accès au clocher. Avec le département, nous allons aussi étudier la restauration de notre drapeau de la guerre 14-18, sans doute un des rares originaux encore « vivants » des drapeaux de l'après-1ère-guerre. Ces deux dossiers nécessiteront des subventions.

Les portes de l'église vont également nécessiter des travaux de menuiserie et de peinture, ainsi que quelques parties de plancher des chapelles.

- Nous n'avons pas de chemins de randonnée qui permettent de faire des boucles de marche pour les amateurs. Nous avons toutefois de beaux chemins ombragés, que les marcheurs arpentent avec plaisir. Nous envisageons de remettre certains d'entre eux en meilleur état, en étudiant les conditions de limitation ou d'interdiction d'usage par des véhicules tout-terrain qui peuvent les dégrader gravement.

Cérémonie du 8 mai 2021, en comité restreint, avec un jeune porte-drapeau accompagné de son mentor attentif.

Quelques rappels :

- La préfecture rappelle régulièrement l'obligation de détruire les chardons et le gui.
- Le Code de la route impose le nettoyage des routes après les travaux agricoles.

Appel à projets :

Nous avions l'intention de réunir les jeunes de la commune, pour leur demander quel regard ils portent sur leur commune et quelles sont leurs attentes.

Faute de pouvoir les réunir, nous les sollicitons pour nous faire des propositions sur des projets qui pourraient intéresser la commune.
Nous avons déjà une proposition spontanée, qui s'inscrit dans notre souci d'aménager les entrées du bourg : il s'agit de jardinières en menuiserie, avec des plantes qui auront été choisies pour leur capacité à attirer les abeilles. L'objectif est de favoriser la pollinisation grâce au travail des abeilles.

Quant nous constatons la capacité des jeunes à s'investir dans les activités de la commune, même quand ils sont déjà en études supérieures hors commune, nous mesurons l'intérêt qu'ils ont pour Saint-Martin. Il est légitime de les associer à l'avenir de la commune. C'est la raison pour laquelle nous attendons d'eux qu'ils nous disent ce qu'ils souhaiteraient voir se mettre en place.

Bilan du Téléthon 2020 :

Marc et son équipe ont tenu à organiser une opération au bénéfice du Téléthon, malgré les contraintes sanitaires, qui interdisaient le rassemblement des personnes et l'organisation de repas.
Après négociation avec la préfecture, il a été autorisé un système de remise de repas préparés en plein air.
Le bilan est le suivant :
- 165 repas vendus et remis en drive
- Bénéfice sur les repas : 1300€
- Dons : 470€
- La recette a donc été de 1770€, remis au comité du Téléthon.

Bravo à toute l'équipe qui a préparé et distribué les repas dans le froid, au nom de la solidarité !

Bilan Etat-Civil 2020 :

- *Naissance* : néant
- *Mariage* : MONNOYEUR Mathilde et BEAUBE Jean-Baptiste le 5 septembre 2020
- *Décès* : FONTAINE Maurice, le 3 juin 2020
- *Transcriptions décès* : JAMES Henriette, décédée à St-Martin-des-Champs le 24 mai 2020
  BOURDON Solange, décédée à Granville le 21 septembre 2020
- *Reconnaissances anticipées de paternité* : LEMASLE Sarah et POLI Jean-François, le 13 juillet 2020
  MAHAUT Pauline et JAMES Thomas, le 19 août 2020
- *Naissance hors commune* : JAMES Gabriel né le 03 décembre 2020

Un départ et une arrivée au secrétariat de la mairie de Saint-Martin

Lundi 3 mai, nous avons salué le départ de notre secrétaire de mairie, connue et appréciée de nos concitoyens et des maires qui se sont succédé … depuis 31 ans. Après de longues années de service, Nadine Seigneur a fait valoir ses droits à la retraite. Dans le respect des gestes-barrières et en très petit comité (3 représentants du conseil municipal), et en compagnie d'un ancien maire, Jean Lejamtel, nous l'avons remerciée pour la mission accomplie, pour l'accompagnement du nouveau maire depuis quelques mois et pour la formation prodiguée à notre nouvelle secrétaire de mairie, Tatiana Anfray, pendant deux mois. Quand la situation sanitaire permettra des rassemblements plus nombreux, nous aurons l'occasion d'honorer Nadine plus largement.

Tatiana Anfray travaille dans notre mairie, ainsi que dans celles de Notre-Dame-de-Livoye, Les Loges-sur-Brécey et Lingeard, depuis le début mars. Elle ne connaissait pas ce domaine d'activité, mais sa formation de base et ses expériences professionnelles nous rassuraient sur sa capacité à s'adapter, à se former et à répondre aux enjeux de la mission. Pendant deux mois, Tatiana et Nadia ont travaillé de concert, ce qui a permis à Tatiana de se familiariser avec les dossiers, les logiciels, les procédures et aussi avec certains d'entre vous.

Bonne retraite à Nadine et bienvenue à Tatiana !

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Elections départementales et régionales : les deux tours se dérouleront les 20 et 27 juin. Des dispositions complexes devront être prises, puisqu'il faudra conjuguer les contraintes sanitaires et le fait d'organiser deux bureaux de vote, chacun accueillant un des deux scrutins.
Toutes les dispositions seront prises pour que les électeurs et les personnes qui tiendront les bureaux de vote n'encourent aucun risque.
Les personnes qui résident dans la commune et ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales doivent, pour pouvoir voter, de toute urgence, se présenter en mairie ou procéder à leur inscription sur le site service-public.fr

France-Services : plusieurs services publics accueillent sur rendez-vous les personnes qui ont besoin de traiter des dossiers. C'est à la communauté de communes (ancienne clinique de Villedieu), à la Maison des Services, que ces permanences se tiennent avec Fabienne Lépicier et Marie Gouin. On prend rendez-vous au **02 33 90 17 90**. Les services publics représentés sont Finances Publiques, la CAF, l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, Pôle Emploi, la MSA, Point-Justice et l'ANTS (pour les permis et cartes grises)

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), qui porte assistance à nos aînés notamment en prodiguant de soins et en apportant des repas, nous demande de vous informer que des besoins de personnels vont s'exprimer pour les mois de juin, juillet, août et septembre prochains. Si vous êtes intéressé, appeler : ADMR Saint-Lô : **02 33 77 13 20**

TELEPHONE ET INTERNET

Nous vous avons sollicités pour une enquête sur la qualité de l'internet et de la téléphonie mobile dans notre commune. Et vous avez eu la gentillesse de répondre nombreux. Le bilan est le suivant :

° Nous avons reçu les réponses de 28 villages sur 38 habités (74%)
° Les installations téléphoniques fixes se répartissent très majoritairement entre deux opérateurs (62% pour Orange, 23% pour SFR).
° Un certain nombre d'habitants ont choisi pour leur mobile un autre opérateur que celui de leur ligne fixe.
° Pour l'internet filaire, 45% le trouvent très lent, 43% lent, soit 87% de mécontents.
° Concernant la téléphonie mobile, 72 % de personnes disent n'avoir qu'un accès intermittent, la connexion étant aléatoire.
° 71% des personnes disent avoir une qualité insuffisante de leur internet avec leur téléphone mobile.

Le bilan de cette enquête a été transmis à Villedieu-Intercom, qui l'a fait suivre au préfet et à l'ARCEP, l'autorité de régulation des communications, service de l'Etat. Nous attendons les suites qui seront données.

ENTREES DE BOURG

Les deux entrées du bourg situées sur la route départementale ont été aménagées par trois conseiller(e)s avec conjoints et enfants et un tracteur samedi matin 17 avril. Ils ont nivelé et compacté le sol, posé une bâche, et étalé des copeaux de bois. Sur ces deux emplacements, pourront prendre place des éléments décoratifs. L'entrée sur la route de la Garenne fera aussi l'objet d'un aménagement. Il faudra auparavant concevoir un entourage du poteau de signalisation.
Ainsi, nos entrées de bourg auront un aspect plus accueillant et propre.

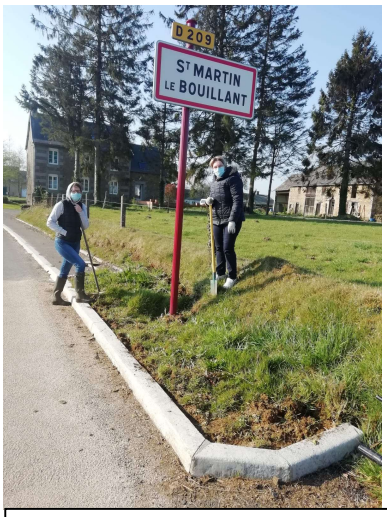

AVANT

APRES

Publication du conseil municipal de Saint-Martin-le-Bouillant. Directeur de publication : Bernard Lemasle, maire.
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.